



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 29 juillet 2010
N° CERTA-2010-AVI-341

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans GnuPG

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-341>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-341
Titre	Vulnérabilité dans GnuPG
Date de la première version	29 juillet 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité GnuPG du 23 juillet 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire à distance ;
- déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

GnuPG versions 2.0.16 et antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans GnuPG permet à un utilisateur distant malintentionné de provoquer un déni de service ou d'exécuter du code arbitraire.

4 Description

Une vulnérabilité présente dans l'outil GnuPG GPGSM permet à un utilisateur distant malintentionné de provoquer un déni de service ou d'exécuter du code arbitraire par le biais d'un certificat construit de façon particulière.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité GnuPG du 23 juillet 2010 :
<http://lists.gnupg.org/pipermail/gnupg-announce/2010q3/000302.html>
- Bulletin de sécurité Debian DSA 2076 du 27 juillet 2010 :
<http://www.debian.org/security/2010/dsa-2076>
- Référence CVE CVE-2010-2547 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2010-2547>

Gestion détaillée du document

29 juillet 2010 version initiale.